



FLASH-HOUTAUD

1/ Compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal du 19 juin 2009

Tous les conseillers sont présents, sauf Messieurs Dutrulle Patrice qui donne pouvoir à Mr Colin Jean-Michel et Goffredo Germain qui donne pouvoir à Mme Rossier Christiane, absents excusés.

Secrétaire de séance : Mr Daniel D'Houtaud

Droit de Prémption Urbain

➤ Vente de la parcelle AB 154 située au 4 rue du Muguet d'une surface de 887m² par M. Manzano José à M. Demirel Olcay.

➤ Vente de la parcelle AB 170 située 5 rue des Primevères d'une surface de 757 m² par Marceau Promotion à M. Chanez Anthony et Melle Lebonnois Magali.

Le Conseil décide à l'unanimité de ne pas exercer son droit de préemption sur ces deux ventes.

Avenant à la convention des services techniques :

Lors de la signature de la convention liant les communes et la CCL concernant la répartition des charges salariales entre les intervenants en 2007, une erreur avait été commise au niveau de la rédaction de l'indexation de la somme de 380 000 € pris en charge par la CCL.

Il convient que toutes les communes valident ce nouvel avenant de régularisation.

Accepté à l'unanimité.

Participation au Fonds de Solidarité Logement (FSL) et au Fonds d'Aide aux Accédants à la Propriété en Difficultés (FAAD) :

Comme toutes les années, le Conseil est sollicité par le Département pour participer au soutien de ces deux fonds. La participation demandée serait respectivement de 0,61 € et 0,30 € par habitant.

Considérant que cela est une compétence départementale et principalement répartie sur les zones très urbanisées, le Conseil décide de ne pas abonder à ces fonds.

Participation aux frais de scolarité :

Il s'agit de valider la réactualisation du tarif intercommunal de scolarisation des enfants venant d'une commune extérieure. Cette somme correspond uniquement à une prise en

charge d'une partie du coût de fonctionnement par la commune de résidence. Les tarifs de l'année précédente seraient augmentés de 2 % passant à 151 € pour les classes primaires et 200 € pour les classes maternelles.

Cette proposition est acceptée à l'unanimité.

Partenariat Conseil Général - commune pour les travaux de sécurité prévus au centre du village :

Après l'étude de faisabilité effectuée en 2008 par les services du Conseil Général et les diverses rencontres avec la commission sécurité de la commune, il ressort que le chantier sera effectué en trois phases.

La phase 1 débute au pied du pont pour se terminer vers la boulangerie.

La phase 2 de la boulangerie au rond point de l'école.

La phase 3 concerne la zone commerciale en direction de Pontarlier.

Le Conseil Général propose à la commune de prendre en charge la totalité du coût de la maîtrise d'œuvre pour les phases 1 et 2, et 50% HT des travaux communaux, après déduction des subventions habituelles.

Ces travaux exécutés en 2010 et 2011 sont sous maîtrise d'ouvrage communale.

Ainsi sur les travaux de la 1^{ère} tranche, il resterait 170 000 € à la charge de la commune.

Il reste à préciser le planning de remboursement de l'avance financière qui sera faite par notre collectivité et du portage financier de la TVA.

Il est également envisagé de réaliser dans le même temps la réfection de la chaussée à hauteur du carrefour entre la rue des Champs Brenin et le lotissement Marceau. Après discussion, le principe de recrutement d'un cabinet de maîtrise d'œuvre est voté à l'unanimité.

Décision sur la création d'un accueil périscolaire :

Au premier recensement en début d'année, les familles intéressées étaient au nombre de 30. Après une phase de préinscription lors d'une réunion de concertation, les chiffres montrent une implication beaucoup plus faible que prévu. Il reste aujourd'hui 13 enfants dits « permanents » représentant 9 familles.

Après consultation, deux prestataires, l'ADMR et les FRANCAS ont répondu au cahier des charges.

Les prévisions de participation des familles ont été légèrement revues à la hausse avec les tarifs suivants : 2,50 € de l'heure et un forfait de 7 € pour le créneau de midi avec le repas. Le bilan de toutes ces données se traduit par un budget qui s'équilibre avec une subvention communale annuelle évaluée entre 12 000 et 14 000 €.

La décision à prendre représente un effort financier important, et l'implication de tous les acteurs sera indispensable.

Le nombre actuel d'inscriptions représente un minimum qui devra être confirmé et une augmentation de cet effectif sera indispensable pour l'an prochain.

Dans ces conditions, la décision de mise en place de l'accueil périscolaire à compter du 1^{er} septembre 2009 est mise au vote du Conseil Municipal.

Résultat : 10 voix pour et 3 voix contre.

Choix du prestataire : à coût identique, le choix entre les Francas et l'ADMR est à valider. Le Conseil choisit l'ADMR déjà présente au village pour les prestations d'aide à domicile. Des renseignements seront pris pour définir les équipements nécessaires au fonctionnement de cet accueil dès la rentrée scolaire.

Point sur les travaux :

Les travaux aux abords de l'école sont attribués à l'entreprise Rapid'Services pour un montant de 18 981 € TTC pour l'enceinte de l'école, et 19 435 € TTC pour la plateforme de l'aire de jeux.

Le chantier débutera en juillet et l'ensemble des travaux sera terminé pour la rentrée.

L'aire de jeu de type « grille métallique » sera installée par l'entreprise MEFRAN pour la somme de 40 664 € TTC, dès les travaux de plate forme terminés.

Modification budgétaire :

La trésorerie de la commune permet, grâce à notre emprunt BFT pour salle des fêtes, de faire un remboursement temporaire de 50 000 € supplémentaire dans l'attente du financement des travaux.

Cette proposition de modification budgétaire est acceptée à l'unanimité pour permettre de réduire les intérêts à payer.

Questions diverses

➤ *Conseil d'école* : 112 enfants sont inscrits pour la prochaine année scolaire.

Deux institutrices quittent l'école : Anne-Lise Vanthier pour suppression de poste et Agnès Veriepe pour un poste à Bannans qui sera remplacée par Mlle Elise Barbezat en section maternelle.

Un pot de remerciement sera organisé le jeudi 2 juillet à 17 heures à l'école.

➤ *Commission de sécurité* : La commission s'est rendue sur place aux carrefours entre la voie communale n° 2 et les rues des Tilleuls et des Tourbières.

Le principe de liaison, entre les quartiers déjà défini dans le PLU, est réaffirmé.

La sécurité des piétons dans les rues sans trottoir doit être maintenue quelque soit la solution adaptée.

Les contraintes réglementaires de sécurité dans les carrefours seront demandées aux services de la DDE ainsi qu'une proposition d'éventuels aménagements.

➤ *Mr le Maire fait lecture d'un courrier de Mr Michel Claude* (accompagné d'un CD de vidéo) sur la difficulté de circuler à pied entre son domicile et la ville de Pontarlier.

➤ *Nuisances sonores* : Mme Christiane Rossier rappelle que la station de lavage continue d'être ouverte la nuit. M. Pierre André signale un accroissement des survols du village par des ULM.

Des contacts seront renouvelés auprès des responsables concernés.

➤ *90^{ème} anniversaire de Mme Marie-Louise Paulin* : Une réception est organisée samedi 20 juin 2009 à 16h30 à la salle de réunion de la mairie, à laquelle les élus sont conviés.

2/ Périscolaire

Les dossiers d'inscription sont à retirer au secrétariat de Mairie.

Après la communication destinée aux parents d'élèves, et en complément du compte rendu du Conseil Municipal, l'ADMR juge utile de vous convier à une permanence de « pré-rentrée » qui se tiendra à l'école le

Lundi 31 août 2009, entre 17h et 19h

en présence de Mme Lechine Carole responsable petite enfance de l'ADMR, de l'animatrice en charge du périscolaire et d'élus.

3/ Quelques rappels utiles pour la tranquillité de tous

Avec le retour des beaux jours, et l'arrivée des prochaines vacances d'été, quelques rappels peuvent s'avérer utiles pour que chacun profite sereinement et pleinement de la belle saison.

En effet, la vie en collectivité implique des droits et des devoirs envers les autres, notamment envers ses voisins.

Il est bon de se remémorer une citation pleine de bon sens qui dit : « *La liberté de chacun s'arrête là où commence celle des autres* ».

Appliquée au quotidien, cette citation se traduit par l'application de quelques règles simples :

➤ le contrôle des jeux des enfants par leurs parents, aussi bien en terme de sécurité, qu'en terme de tranquillité pour le proche voisinage (notamment en soirée).

➤ les propriétés privées ne sont pas des aires de jeux.

➤ le respect des horaires de bruit en matière de travaux de bricolage et/ou de tonte (rappelés ci-dessous).

➤ le contrôle des animaux de compagnie par leurs propriétaires, notamment en étant vigilant pour éviter toute divagation de chien.

Il s'avère également utile de rappeler que le « pont des artilleurs » n'est pas un camping, mais une destination de promenade à pieds et/ou à vélo. Il vous est demandé de ne pas y déposer vos débris afin que le site reste agréable à tous.

👉 *Ne jetez pas vos déchets dans la nature, ramassez-les !* 👉

4/ Travaux de bricolage et/ou jardinage

Le civisme désigne le respect du citoyen pour la collectivité dans laquelle il vit.

Il est demandé de respecter votre voisinage, en appliquant les horaires fixés par arrêté préfectoral en matière de bruit et de tonte :

Jours ouvrables : 8h30 à 12h

et 14h00 à 19h30

Samedi : 9h00 à 12h00 et 15h00 à 19h30

Dimanche et jours fériés : 10h00 à 12h00

5/ Complexe nautique de Malbuisson

Une navette gratuite à destination de la piscine de Malbuisson est à disposition tous les jours, à compter du 04 juillet au 23 août inclus.

👉 Départ à 12h15 place de l'école pour un retour à 17h55.

Les enfants de moins de 13 ans devront être accompagnés par un adulte.

6/ Culture

Les permanences de la bibliothèque sont assurées le

Samedi de 13h30 à 14h30

pour vous permettre de prolonger le plaisir de la lecture durant tout l'été (sauf le 15/08/2009).

7/ La parole aux associations

Le Racing Club de l'Arlier : organise les festivités de la Fête Nationale

Au programme du *Samedi 11 Juillet 2009*

➤ Après-midi vers l'école,

14h : Concours de pétanque ouvert à tous

Inscription dès 13h30

Tirage des doublettes à la mêlée

Buffet et buvette sur place

➤ Puis en soirée à la salle des fêtes,

19h : Repas chaud

22h : Feu d'artifice de la Commune

22h30 : Bal populaire gratuit

Association des Parents d'Elèves des Ecoles de Houtaud :

😊 Tous les **samedis** de cet été de **10h30 à 11h30** (sauf le 15/08) au vieux chalet a lieu notre **permanence papier** (sans film plastique), bouchon plastique, bouchon liège, cartouche d'encre et téléphone portable usagés.

Pas de vacances pour le tri sélectif.....

Festi'Cheval :

Festi'Cheval vous invite les

08 et 09 août 2009

pour la 20^{ème} année consécutive sur l'Hippodrome du Haut-Doubs à Houtaud.

Vous retrouverez le programme détaillé dans l'Hostasien.

8/ Téléthon 2009

Les compagnons du Téléthon, représentés par M. Gilles Panza, organisent à Pontarlier le 04 et 05 décembre prochain le Téléthon.

Les réflexions sur le déroulement ont déjà débutées ; nous vous en communiquons les premières "ébauches" afin que les associations et les habitants de Houtaud y réfléchissent pendant les vacances.

➤ Premier "fil rouge" 300 sportifs de la CCL à la salle Pourny : chaque village de la CCL compose une équipe de sportifs. Les équipes composées par Pontarlier partent en matinée faire le « ramassage » des villages CCL pour arriver tous ensemble vers midi à la salle Pourny (Pontarlier).

Ces mêmes sportifs et leurs supporters pourraient partager une tartiflette pour finaliser ensemble leur participation.

➤ Deuxième « fil rouge » un Volleython : le directeur du lycée Jeanne d'Arc organiserait avec des équipes de tous les lycées et collèges de Pontarlier un tournoi de volley de 30 heures au gymnase des Augustins : collégien(ne)s lycéen(ne)s de Houtaud vous êtes concerné(e)s.

➤ Autre réflexion : Solliciter chaque commune de la CCL afin qu'elle soit représentée par la tenue d'un stand (vente de créations, réalisations peintures, spécialités culinaires, etc..) ; associations, particuliers une bonne raison de s'impliquer.

Réfléchissez, mais surtout passez de bonnes vacances.... Rendez-vous en septembre pour poursuivre le combat contre la maladie.

9/ ADAPEI

« Malgré les vacances scolaires, malgré un contexte économique morose, vous avez réussi à faire de cette édition « opération brioches 2009 » un nouveau succès... au nom de toutes les personnes accueillies, nous voulons vous dire *merci* ».

A travers ces mots, l'ADAPEI de Pontarlier remercie chaleureusement les habitants de notre commune pour leur générosité et les bénévoles pour leur dévouement.

Pour Houtaud, notre contribution représente la vente de 290 brioches pour une collecte de 1 772 €.

10/ Etat-civil

02/06/2009 : Naissance de Bellynda, fille de Robert Bontemps & Marie-France Ratte
3 rue du petit Sentier.

13/06/2009 : Naissance de Clément, fils de Laurent Guyon & Aurélie Maire
13B rue du Muguet.

04/07/2009 : Mariage de Sophie-Laure Zuberer et Matthieu Paulin, fils de M et Mme Michel Paulin 26, rue des Champs Jolis.

11/ Nouveaux habitants

Bienvenue à

M. Cuinet Olivier, 8 rue de Traverse.

Cyril Crausaz & Cindy Verdor,
11B rue du Muguet.

Gilles Corgini & Marie Boisserie,
6 rue des Iris.